

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2016 (30 mars 2017)

Début de l'AG

Monsieur Cima ouvre la séance à 20h10

Il tient à excuser Mme Dagnat (trésorière), absente cette année pour des raisons de santé et M Fouché (secrétaire), absent pour cause de travail.

M Cima fait le décompte des présents et représentés : 11 présents et 97 pouvoirs.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 200 ; contre 236 l'an dernier.

Rapport moral par M Cima

L'association a 39 ans.

Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationale

Nous avons réalisé les enquêtes proposées par notre Fédération. Elles ont été assurées par Mme Gals, Mme Le Nevé, une nouvelle recrue : Mme Clément, M Cima, M. Du Bled, M Fouché, M Platteau et M Vau.

Faute de temps, nous n'avons pas pu réaliser les enquêtes locales prévues lors de la dernière AG. Par contre nous avons fait une distribution de tracts contre les retards répétés de RER, entre autres en gare d'Ermont-Eaubonne.

2-Actuellement nous sommes membres :

- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)
- du Conseil d'Exploitation du l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons désormais.
- de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- de la Commission de surendettement (Banque de France) où on n'a pas siégé en 2016.
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)
- de la Commission des usagers de la clinique La Nouvelle Héloïse (Montmorency).
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France.

Litiges (permanences, courrier, courriels)

40 permanences à St Gratien par Mme Gals, M. Cima, M Du Bled, M. Fouché. Quelques permanences par Mme Clément, depuis septembre 2016.

Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires), le jeudi de 19h à 19h30 au Centre Culturel du Forum à St Gratien.

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a été inférieure à celle relevée en 2015 : 2 par séance (au lieu de 3) avec une moyenne de 1,5 dossier à traiter par permanence. Nous avons traité 74 dossiers (57 en 2015).

Remarque :

M Du Bled et moi-même avons opté pour tester le traitement des litiges par Internet (demande pressante de l'UFC national), à condition que l'on n'y passe pas ses jours et ses nuits.

Ils on débuté en octobre 2016.

En fait M Du Bled a été le seul à les traiter : 30 litiges sur le 4^{ème} trimestre 2016.

Mme Le Nevé s'est proposée d'en traiter.

Moyens de communications

- Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer les « non adhérents » sur les heures et les lieux de nos permanences. Il est en voie d'être supprimé, de même que la ligne téléphonique qui lui est associée.
- Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) a 18 ans. Il fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courrier postal de non adhérents.
- Bulletin **Consommateur du 95** : Nous en sommes au n°144 (en comptant celui du 1^{er} trimestre 2017), à la 36^{ème} année de publication (1 par trimestre consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons plus de relations officielles avec les deux autres AL du 95.

Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet...
- Réalisation d'enquêtes nationales par notre AL et participation aux réunions statutaires.
- M Fouché a participé à l'AG 2016. Cette année ce sera M Du Bled qui nous représentera. Il y a une modification des statuts locaux en perspective, imposée par Paris.

Rapport financier

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier (document fourni par Mme Dargnat).

- Montant des cotisations : 28€ par an (1^{ère} adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Recettes 2015 :

Adhésions + dons	5 925,00€ (contre 6 417,00€ en 2015)
Subvention DGCCRF	641,19€ (contre 821,46 € en 2015)
Bénéfice sur un Abonnement Q.C	16,50€ (contre 41,25€ en 2015)
Remboursement UFC sur enquêtes	117,60€
TOTAL recettes	6 700,29€ (contre 7 585,88€ en 2015)

Dépenses 2016 :

Frais de timbres	1 682,76€
Frais de déplacements	326,66€
Assurances	548,00€
Part fédérale (5,70€/adhésion)	1 140,00€
Frais de tirage bulletin	385,20€
Matériel de bureau	743,49€
Fournitures de bureau	326,84€
Droit de nom du site	17,35€
Frais divers	80,63€

TOTAL dépenses 5 250,93€ (contre 5 228,59€ en 2015)

RESULTAT DE L'EXERCICE 1 449,36€ (contre 1 357,29€ en 2015)

Total des fonds en banque au 31.12.2016 11 433,50€ (contre 9 984,14€ en 2015)

Au compte à la Caisse d'Épargne au 31.12.2016 22 185,28€ (contre 22 020,13€ en 2015)

Discussions à propos des rapports et propositions

Discussion à propos de l'arrêt du ramassage des déchets verts dans certains ensembles immobiliers.
Affaire à préciser.

Communiquer notre bulletin local aux commissariats et à tous les médiateurs de justice.

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : 100% pour

Rapport financier : 100% pour

Prévisions

En 2017, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges et poursuivre le test sur le traitement des litiges sur Internet.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2016, faute de bénévoles)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- Faire de la publicité, pour notre AL, dans les revues locales et municipales. Nous n'avons pas eu le temps de le faire en 2016.

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortant sont : Mme Gals.

Un acte de candidature a été adressé au Président huit jours avant l'Assemblée Générale (Statutaire) : Mme Gals.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : 100% pour Mme Gals.

Montant de la cotisation

Après discussion sur le montant des cotisations, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2017, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante ;
- 0€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations.

Résultat du vote : 100%

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h32

Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 30-3-2017

Présents : MMes Gals, Le Nevé. MM. Cima, Du Bled

Absents : 2 absents excusés : Mme Dargnat et M Fouché

Election du Bureau

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents :

Président : M Cima ; Trésorière : Mme Dargnat ; Secrétaire : M Fouché.

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA suite à AG 2016 du 30 mars 2017

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry